

GATINEAU
POUR
LA
VIE



Bilan annuel de l'eau 2023

Objectif de présentation : Recommandation

Service de l'eau et des
matières résiduelles

Comité plénier : 3 décembre 2024



Objectif de la présentation



Déposer le bilan de l'eau 2023 au Conseil
municipal

Mise en contexte

Historique

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie en eau potable (SQEEP), la Ville de Gatineau doit produire annuellement un rapport sur la gestion de l'eau sur son territoire (bilan de l'eau).

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) exige que le rapport annuel de l'eau soit déposé au conseil municipal.

L'approbation du bilan annuel de l'eau est une des exigences à l'obtention de subvention nécessaire au maintien des actifs d'infrastructure en eau de la Ville.

Mise en contexte

Pourquoi nous sommes ici

OBJECTIFS DE LA SQEEP :

Réduire de 20 % de la quantité d'eau distribuée par personne par rapport à l'année 2015;

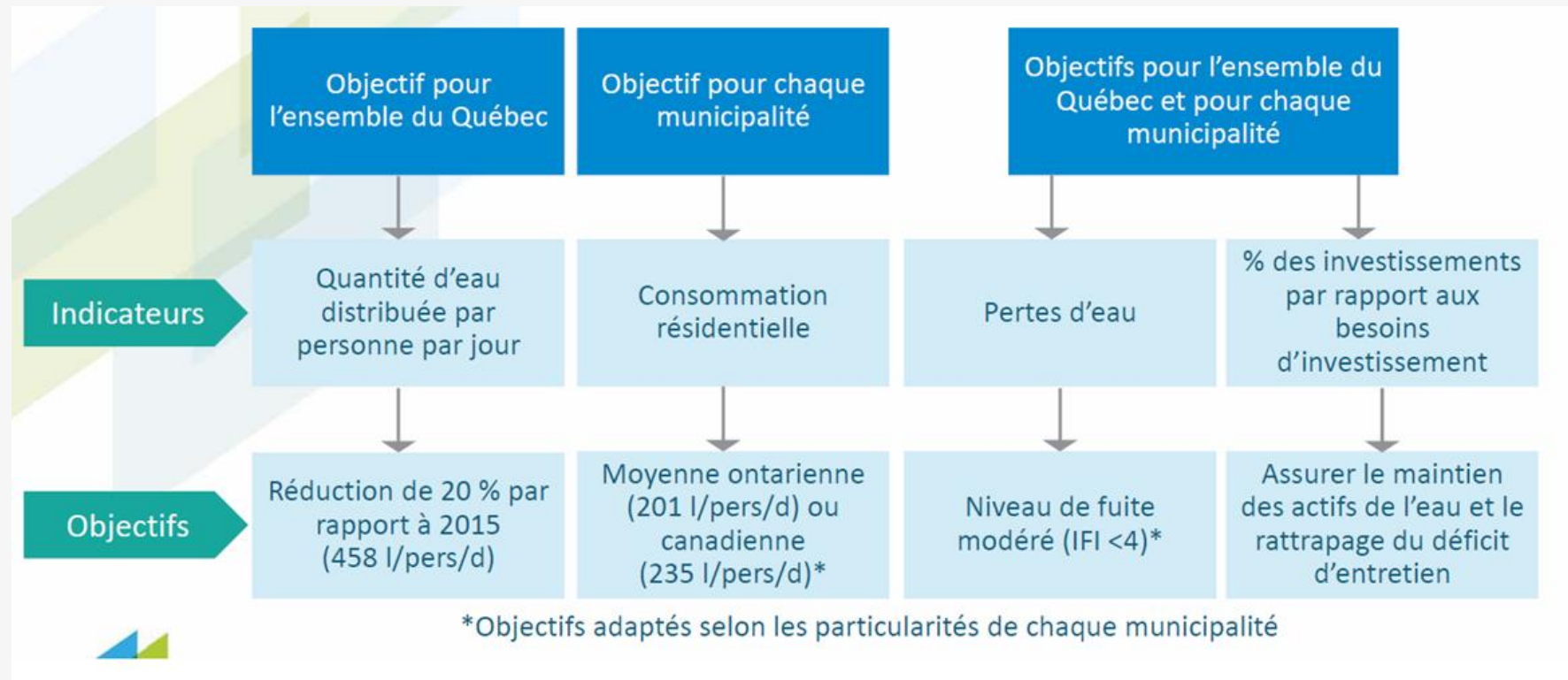
Atteindre un niveau de fuites modéré (IFI<4) selon l'indice de l'International Water Association;

Augmenter progressivement les investissements nécessaires pour réaliser le maintien d'actifs de façon pérenne;

Éliminer graduellement le déficit d'entretien (rattrapage).

Mise en contexte

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable 2019-2025



Plan de la présentation

01 État de la situation

02 Situation souhaitée

03 Recommandation

État de la situation



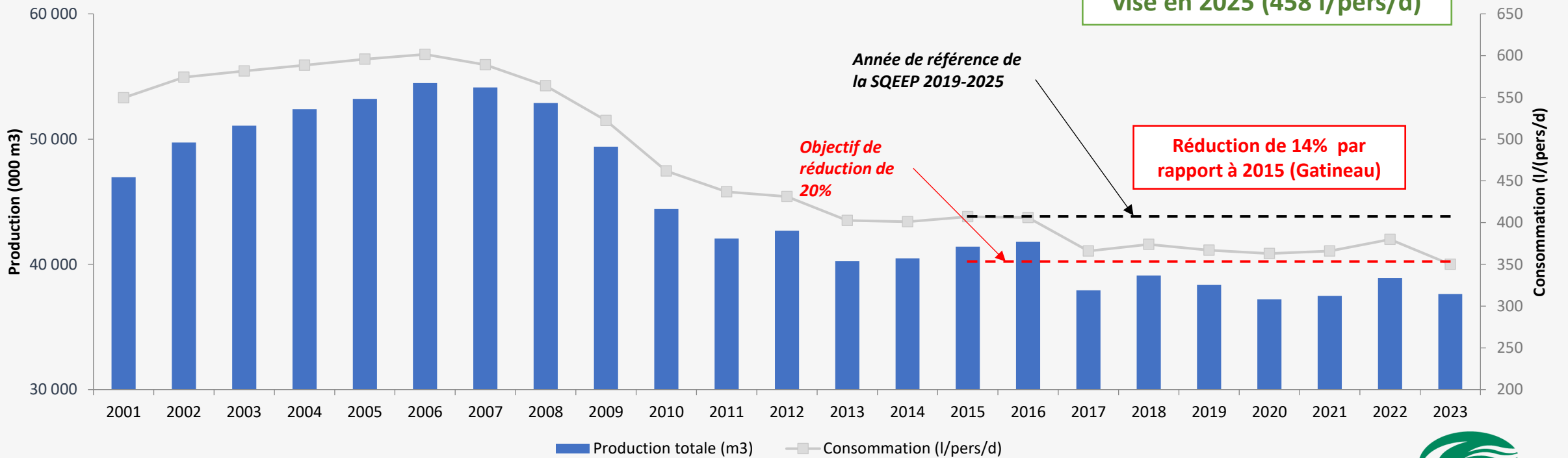
GATINEAU

Bilan 2023-Résultats

Indicateurs de performance	Objectifs-SQEEP	Résultats-Ville de Gatineau
Quantité d'eau distribuée	458 l/pers/d	350 l/pers/d
Consommation résidentielle mesurée	≤ 220 l/pers/d	219 l/pers/d
Indice de fuites dans les infrastructures (IFI)	< 4,0	3,8
Résultat de validité des données	≥ 50	66

Bilan 2023-Résultats

Quantité d'eau distribuée depuis 2001



Bilan 2023-Résultats

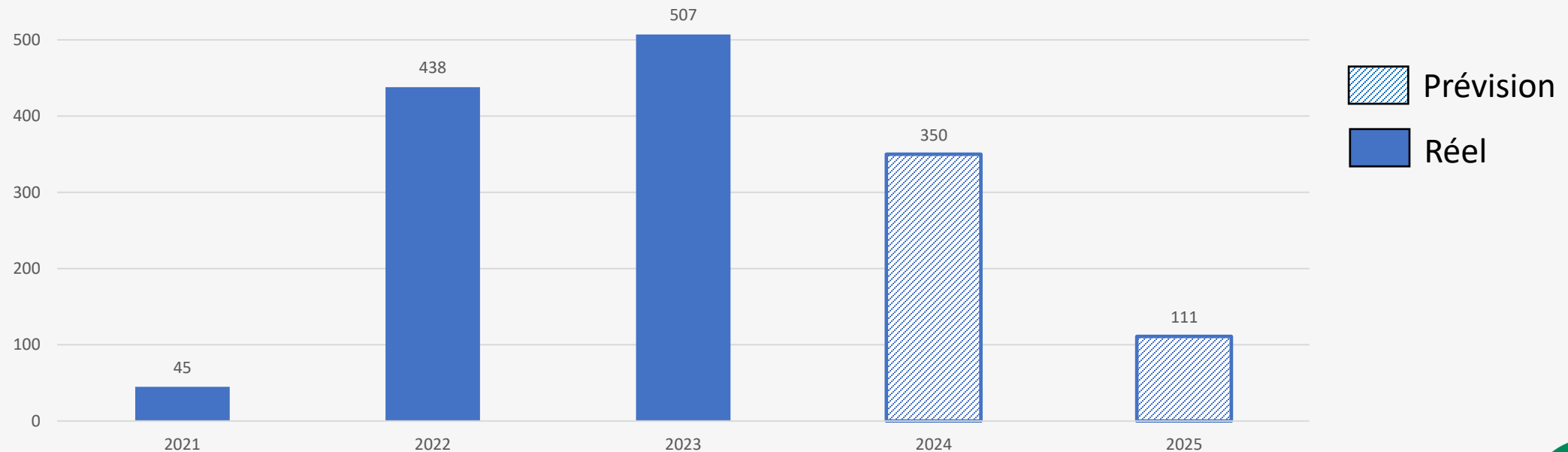
Programme de détection de fuites :

- En 2023, ce programme a permis de :
 - Détecter et réparer 53 fuites préventivement
 - Économiser environ 7 790 m³ ou l'équivalent de 195 piscines hors terre (21 pieds de diamètre) d'eau potable
 - En combinant les bris au programme de détection de fuites, en 2023, 244 réparations ont été effectuées sur des conduites et des branchements de services (privés et publics).

	Nombre de réparations en 2023
Conduites	121
Branchements de service du côté public	40
Branchements de service du côté privé	30
Total	191

Bilan 2023-Résultats

Installation de compteurs d'eau dans les ICI et dans les édifices municipaux ciblés entre 2021 et 2025



Bilan 2023-Résultats

Règlement sur l'utilisation d'eau potable (482-2009):

- De 2022 à 2024, il y a eu jusqu'à trois (3) préposés à la réglementation qui ont travaillé de mai à août.

Indicateurs de performance	2022	2023	2024
Avis de courtoisie	213	177	42
Constats d'infraction	355	128	162
Total	568	305	206

Situation souhaitée



GATINEAU

Plan d'action SQEEP 2024-2025

Général:

- ✓ Déposer et faire approuver le bilan de l'eau 2023 au MAMH – *fait*
- ✓ Terminer l'installation des compteurs d'eau (350 en 2024 et 111 pour 2025) dans les ICI – *en cours*
- ✓ Continuer les lectures dans les secteurs résidentiels de suivi (débitmètres) de la consommation d'eau – *en cours*

Pertes d'eau :

- ✓ Continuer le contrôle actif des fuites sur le réseau :
 - ✓ 150 % du réseau de **fonte** (800 + 400 km) – contrat à l'externe
 - ✓ 200 % de l'écoute de l'ensemble du réseau (2 X 1200 km) – régie interne
 - ✓ Inspection de 50 % des bornes-fontaines du réseau – régie interne
 - ✓ Réaliser l'écoute d'un échantillon d'au moins 100 robinets d'arrêt accessible – régie interne

Consommation d'eau :

- ✓ Continuer les programmes de sensibilisation sur l'économie d'eau – *récurrent*
- ✓ Continuer l'application du règlement numéro 482-2009 sur l'utilisation de l'eau potable – *récurrent*
- ✓ Poursuivre le virage vers le marketing social

Plan d'action SQEEP 2024-2025 (suite)

Réglementation:

- ✓ Réaliser des études comparatives des règlements municipaux pertinents afin de les resserrer – en cours
- ✓ Modifier les règlements municipaux en fonction des études comparatives sur l'utilisation de l'eau potable (arrosage)
- ✓ Développer des stratégies d'information en lien avec les modifications réglementaires
- ✓ Promouvoir des méthodes alternatives à l'utilisation d'eau potable à l'extérieur
- ✓ Élaborer une stratégie visant à sensibiliser aux bonnes pratiques les responsables de jardins communautaires et les citoyens possédant un potager

Recommandation



GATINEAU

01

CP-EMR-2024-011

Accepter le dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau 2023.